



Tel : 04.92.30.05.75
Mail : elisabeth.albanese@le04.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du jeudi 14 mars 2024 - 10 heures

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars, à dix heures, dûment convoqué par lettre individuelle, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la Présidence d'Alain DELSAUX, dans la salle de l'hémicycle du Conseil départemental à Digne Les Bains.

Etaient présents :

En qualité de Délégués
du Conseil départemental :

Alain DELSAUX
Marcel GOSSA

En qualité de Délégués
des Communes :

Annot : Jean FENOUIL
Castellane :
Colmars Les Alpes : Aline MARENGO
Cruis : Jean-Pierre CHABUS
Dauphin :
Entrevaux : Éric BONIFASSI
Lurs : Jacqueline LADET
Mane : Michèle RIEMANN
Montfuron :
Moustiers : Robert BOXBERGER
Riez : Claude ARNAUD
Saint-Martin de Brômes : Jean Michel BOUGE
Saint-Michel L'Observatoire-Lincel :
Seyne : Laurent PASCAL Maire
Simiane La Rotonde : Bernard CAVALLO

Participaient également :

En tant que membres du comité syndical : Jean MAZZOLI (expert), Lucie GOSSMANN, Monique QUER.

Egalement : Anne RINJONNEAU, Directrice Adjointe aux Stratégies Culturelles CD04, Elisabeth ALBANESE, Direction adjointe aux stratégies culturelles du Conseil départemental.

Excusés :

Les membres du Conseil départemental : Michèle COTTRET, Jacques BRES, Michel DALMASSO, Claude BONDIL, Elisabeth JACQUES, Stéphanie COLOMBERO, Magalie SURLE-GIRIEUD, Isabelle MORINEAUD.

Les membres des communes : Anne Cécile GINESTE, Line TILLEMANN, Laurence ROBION LE PORT, Alain TROUCHET (expert), Marc PATIMO, Thierry RICHARME, Catherine BARRE MONGE, Pauline OLIVEIRA (expert), Lucas GUIBERT Maire, Franck ROUGEAUD (expert), Françoise REYNET, Gérald BACHASSON, Olivier HENRY (expert), Philippe JOLY, Pierre FISCHER Maire, Martine GINESTE, Romain COLIN, Isabelle GIORDANENGO, Valérie PERNIN (expert), Laurence DEPIEDS-MATHERON Maire (Expert), Magali GRANIER, Alain PASTRE, André SAVORNIN (Expert), Gilbert EL KAIM.

Egalement : Éric OLIVE, Directeur de l'attractivité de l'AD04, Bernard BARTOLINI et Réjane MATTHIEU, délégués départementaux de la FONDATION DU PATRIMOINE (CCI des Alpes de Haute-Provence 60 Boulevard Gassendi 04000 - DIGNE LES BAINS Tél 04-92-30-59-88), Bruno CARLIER, Directeur général des Services du Conseil départemental, Jean-Mikaël GASPARD, responsable SGC, Laurent CHAIGNE, Responsable UDAP04. Secrétaire de séance : Aline MARENGO

30
31
32
33
34
35

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°D-08-VCC (14/03/2024)

Objet : Avis sur les opérations « façades et toitures » : 2ème programmation au titre de l'exercice 2023

VU l'article L 5722-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les Syndicats Mixtes ;

VU les statuts du SMVCC, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2022-364-009 du 30/12/2022

VU la délibération du Comité syndical N°D-07-VCC du 20 juillet 2023 et de l'assemblée départementale N° IV-SDC-1 du 20 octobre 2023 portant sur la modification des critères en faveur des opérations de façades et de toitures ;

ENTENDU le rapport de Monsieur le Président présentant les modalités de versement des subventions pour les opérations façades et toitures des pétitionnaires privés et proposant une deuxième sélection d'opérations pour l'exercice 2024 qui fera l'objet d'un rapport à la session de juin 2024.

Après en avoir délibéré,

DECIDE de donner un avis favorable à l'opération suivante, ainsi qu'aux subventions proposées, à charge pour le Département et les communes concernées de voter les subventions correspondantes :

Travaux des communes et communautés de communes :

- **Communauté de communes Alpes Provence Verdon, source de lumière :**

"Travaux de restauration et de valorisation des extérieurs de l'atelier de transformation végétale, bâtiment La Respélido à Annot "

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, source de lumière, a réhabilité en 2021 une partie du bâtiment La Respélido dans le centre historique d'Annot pour y installer un atelier de transformation végétale géré par l'Association Châtaignes des Grès. Le projet actuel consiste à restaurer les extérieurs de ce bâtiment dans son ensemble en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Des aménagements paysagers sont également prévus, ceci afin de créer, in fine, un espace de vente des produits transformés attractif dans le centre urbain d'Annot.

Le coût total de l'opération s'élève à 166 974,06 HT

Le montant HT des travaux éligibles s'élève à 134 754 €

Le plan de financement est le suivant :

| | |
|---|----------|
| REGION SUD au titre de la « Chaine du Patrimoine » | 59 200 € |
| 40% du montant des travaux retenu de 147 999 € | |
| Fonds de restructuration des Locaux d'Activité | 24 648 € |
| Montant des travaux de restauration des extérieurs de l'atelier | |

| | |
|---|-----------|
| Aide départementale au titre des Villages et Cités de Caractère 25% du montant des travaux retenu de 134 754 € plafonné à 25 000 € | 25 000 € |
| Autofinancement CCAPV | 58 126 € |
| Montant des travaux HT | 166 974 € |

Montant de l'aide départementale proposée : 25 000 €

Travaux des particuliers :

▪ **A Entrevaux :**

Maître d'ouvrage : Madame Marie FABRE

"Réfection de toiture Rue des Boucheries et Rue de la Gaieté à Entrevaux (parcelle G122)"

Le coût de l'opération s'élève à 25 509,52 TTC

Montant de l'aide départementale proposée : 1 262,00 €

Montant de l'aide communale proposée : 1 262,00 €

Le comité syndical donne un avis favorable

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 14 mars 2024

Le Président du Syndicat Mixte,

Alain DELSAUX



33
33
33
33
33
33